



Demande de paiement pour préjudice - Caution crédit bancaire

Par **lolomanet**, le **29/01/2016** à **18:57**

Bonsoir à tous,
Ma question est simple :
Ma banque demande à mon épouse, caution, de rembourser.
Sauf que leur principal argument de défense (nous allons au tribunal...) se base sur un document FAUX que nous n'avons jamais rempli et plein d'erreur ou oublis, qui concerne la caution !!!
Peut-on demander à cette banque un montant pour préjudice, car nous avons traversé une période noire, pleine d'angoisse dans notre nouvelle expérience professionnelle avec cette épée de Damoclès nous freinant dans notre nouveau projet?
Nous sommes prêts à demander une expertise graphologique tant la tricherie est grossière....
Combien pouvons nous demander pour le préjudice ?
Merci de nous donner vos lumières dans un tel cas.

Par **morobar**, le **29/01/2016** à **19:21**

Bonjour,
une expertise graphologique
Il ne s'agit pas d'une expertise graphologique, destinée à déterminer un profil psychologue, mais d'une expertise en comparaison d'écriture.
Ma banque demande à mon épouse, caution, de rembourser.
La solidarité entre époux s'applique, même dans le cas d'une séparation de biens.
Peut-on demander à cette banque un montant pour préjudice?
Déjà peut-être commencer par rembourser les crédits avant d'exiger une quelconque indemnisation.

Par **lolomanet**, le **30/01/2016** à **10:24**

Merci pour vos réponses.
Nous verrons avec notre avocat.